



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE
TRANS/WP.5/35
11 mai 2004
FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE
COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS

Groupe de travail chargé d'examiner les tendances
et l'économie des transports
(20 et 21 septembre 2004)

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA DIX-SEPTIÈME SESSION*

qui s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève,
le lundi 20 septembre 2004, à 10 heures

- | | | |
|----|---|---|
| 1. | Adoption de l'ordre du jour | TRANS/WP.5/35 |
| 2. | Activités des organes de la CEE présentant un intérêt pour le Groupe de travail | |
| | a) Commission économique pour l'Europe | E/2004/37-E/ECE/1416 |
| | b) Comité des transports intérieurs et organes subsidiaires | ECE/TRANS/156
TRANS/2004/2, Annexe 3 |

* Suite à une décision des Services de conférence de l'ONU Genève et dans un souci d'économie, les délégués sont priés de se munir de leur exemplaire des documents mentionnés dans le présent ordre du jour provisoire pour la seizième session du Groupe de travail. Aucun document ne sera disponible en salle. Tout document manquant peut être obtenu auprès de la Section de distribution des documents (bureau C.111, 1^{er} étage, Palais des Nations).

De nouvelles procédures d'accréditation s'appliquent à tous les représentants participant à des réunions au Palais des Nations. Ils sont donc priés de remplir la formule d'inscription ci-jointe (également disponible sur le site Internet de la Division des transports de la CEE: <http://www.unece.org/trans/Welcome.html>) et de la retourner, deux semaines au moins avant la session, à la Division des transports de la CEE, soit par télécopie (+41-22-917-0039), soit par courrier électronique (bernadette.healy@unece.org). Avant la session, les représentants sont priés de se présenter au bureau des cartes d'identité de la Section de la sécurité et de la sûreté, installé à la Villa Les Feuillantines, 13, avenue de la Paix, Genève (voir plan ci-joint), afin d'obtenir une carte d'identité. En cas de difficultés, téléphoner au secrétariat de la CEE (poste 72413).

- | | | |
|-----|---|--------------------------------------|
| 3. | Réalisation des corridors et zones de transport paneuropéens | TRANS/2004/6
COM (2003) 564 final |
| | a) Corridors et zones de transport paneuropéens | |
| | b) Goulets d'étranglement et liaisons manquantes | TRANS/WP.5/2004/1 |
| 4. | Évaluation des projets d'infrastructure dans le domaine des transports intérieurs | |
| | Méthode progressive d'amélioration des infrastructures de transport | TRANS/WP.5/2004/2 |
| 5. | Liaisons de transport Europe-Asie | |
| | a) Activités relatives au développement des liaisons de transport Europe-Asie | TRANS/WP.5/2004/3 |
| | b) Organisation de trains de démonstration | TRANS/WP.5/2004/4 |
| 6. | Relation entre les transports et le développement économique | TRANS/WP.5/2004/5 |
| 7. | Systèmes de financement de l'infrastructure des transports | TRANS/WP.5/2004/6 |
| 8. | Transports dans la région méditerranéenne | |
| | a) Centre d'études des transports en Méditerranée et Centre de formation dans le domaine des transports | TRANS/WP.5/2004/7 |
| | b) Développement des transports dans la région méditerranéenne | |
| 9. | Assistance aux pays en transition | TRANS/WP.5/2004/8 |
| 10. | Système européen cohérent d'infrastructures de transport international | |
| | a) Développement des infrastructures de transport international | TRANS/WP.5/2004/9 |
| | b) Concept de qualité du service | TRANS/WP.5/2004/10 |
| 11. | Projet de programme de travail pour la période 2005-2009 | TRANS/WP.5/2004/11 |
| 12. | Élection du bureau des sessions du Groupe de travail en 2005 et 2006 | |
| 13. | Questions diverses | |
| 14. | Adoption du rapport | |
-

NOTES EXPLICATIVES

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Conformément au Règlement intérieur de la Commission, le premier point inscrit à l'ordre du jour provisoire est son adoption.

2. ACTIVITÉS DES ORGANES DE LA CEE PRÉSENTANT UN INTÉRÊT POUR LE GROUPE DE TRAVAIL

a) Commission économique pour l'Europe

La cinquante-neuvième session de la Commission économique pour l'Europe s'est tenue à Genève du 24 au 26 février 2004.

Le Groupe de travail souhaitera peut-être être informé des décisions prises par la Commission à sa cinquante-neuvième session, concernant des questions telles que la réforme de la CEE, le suivi des conférences mondiales et régionales ainsi que les programmes de coopération technique de la CEE (E/2004/37-E/ECE/1416).

b) Comité des transports intérieurs et organes subsidiaires

Le Comité a tenu sa soixante-sixième session à Genève du 17 au 19 février 2004.

Le Groupe de travail sera informé des objectifs stratégiques (TRANS/2004/2, appendice 2 de l'annexe 3) adoptés par le Comité et souhaitera peut-être en examiner les incidences sur son programme de travail. En outre, le Groupe de travail sera informé de l'examen par le Comité des questions relatives, en particulier, aux domaines d'activité énoncés aux paragraphes 34 à 41 du rapport du Comité (ECE/TRANS/156).

3. RÉALISATION DES CORRIDORS ET ZONES DE TRANSPORT PANEUROPÉENS

Dans le cadre de l'examen, à sa soixante-sixième session (février 2004), des résultats du séminaire sur «Le développement des infrastructures de transport pour une Europe élargie», conjointement organisé par la CEMT, la CE, la CEE et la BEI (Paris, 27 et 28 novembre 2003), le Comité des transports intérieurs (CTI) a demandé au Groupe de travail d'envisager la mise en œuvre des propositions de suivi relevant de son domaine de compétence, telles qu'elles figurent dans le document TRANS/2004/6, de façon à contribuer activement et efficacement aux importants travaux infrastructurels qui se dérouleront au lendemain de l'élargissement de l'UE. Compte tenu de sa décision prise à sa seizième session (TRANS/WP.5/34, par. 10) et concernant le point 3 b) de l'ordre du jour ci-après, le Groupe de travail est invité à examiner les méthodes par lesquelles il pourrait donner suite aux propositions 7 et 8 figurant au paragraphe 10 du document TRANS/2004/6.

a) Corridors et zones de transport paneuropéens

Conformément à la demande formulée par le Groupe de travail à sa seizième session (TRANS/WP.5/34, par. 9), un représentant de la Commission européenne fera rapport sur les faits nouveaux intervenus dans le domaine des corridors et zones de transport paneuropéens.

Les représentants des pays concernés informeront le Groupe de travail des faits récemment intervenus dans le domaine des corridors et zones de transport paneuropéens. Compte tenu de l'élargissement de l'Union européenne, le Groupe de travail souhaitera peut-être également examiner les moyens par lesquels on pourrait suivre l'évolution de ces corridors et zones.

b) Goulets d'étranglement et liaisons manquantes

Suite à la demande formulée par le Groupe de travail à sa seizième session (TRANS/WP.5/34, par. 10), le secrétariat a établi une proposition contenant le projet de questionnaire devant servir à mettre à jour et à compléter les renseignements relatifs aux goulets d'étranglement et aux liaisons manquantes dans le contexte des infrastructures de transport paneuropéennes et euro-asiatiques. Ladite proposition est parue sous la cote TRANS/WP.5/2004/1.

Le Groupe de travail souhaitera peut-être examiner en quoi le projet de questionnaire pourrait être modifié et amélioré de façon à permettre aux pays membres de faire rapport sur les goulets d'étranglement et les liaisons manquantes recensés sur les tronçons des infrastructures internationales (AGC, AGR, AGN, AGTC) se trouvant sur leurs territoires respectifs.

4. ÉVALUATION DES PROJETS D'INFRASTRUCTURE DANS LE DOMAINE DES TRANSPORTS INTÉRIEURS

Méthode progressive d'amélioration des infrastructures de transport

À sa seizième session, le Groupe de travail (TRANS/WP.5/34, par. 17) a demandé au secrétariat d'examiner les possibilités de combiner les expériences dont ont fait état différents pays membres et organisations et de proposer un projet d'ensemble de directives à l'intention des pays membres qui souhaitent adopter la méthode progressive d'amélioration des infrastructures de transport.

Le Groupe de travail souhaitera peut-être examiner l'avant-projet de directives sur la méthode progressive d'amélioration des infrastructures – dont le texte est basé sur les expériences communiquées jusque-là par des pays membres et des organisations internationales – et fournir de nouveaux éléments permettant la mise au point du texte définitif des directives. Cet avant-projet est paru sous la cote TRANS/WP.5/2004/2.

5. LIAISONS DE TRANSPORT EUROPE-ASIE

a) Activités relatives au développement des liaisons de transport Europe-Asie

Suite à la demande formulée par le Groupe de travail à sa seizième session (TRANS/WP.5/34, par. 23), le secrétariat a demandé aux gouvernements, aux organisations internationales et aux autres autorités compétentes des renseignements sur les travaux en cours le long de tous les quatre corridors de transport terrestres entre l'Europe et l'Asie. Ces renseignements figurent dans le document TRANS/WP.5/2004/3.

Le Groupe de travail souhaitera peut-être procéder à un échange de vues sur les renseignements figurant dans ce document.

En outre, le Comité, à sa soixante-sixième session, a demandé au secrétariat d'étudier les possibilités de mettre en place un cadre de coopération entre pays d'Asie centrale et du Caucase, semblable aux projets TEM et TER, dans le but de développer leurs infrastructures de transport et de relier ces infrastructures à celles de l'Europe occidentale. Le Groupe de travail souhaitera peut-être procéder à un échange de vues préliminaire concernant les éventuelles modalités de la mise en place d'un tel cadre de coopération ainsi que les conséquences stratégiques et pratiques des solutions envisageables.

b) Organisation de trains de démonstration

Les représentants de la Fédération de Russie, de la Roumanie et de la Turquie informeront le Groupe de travail des faits nouveaux concernant la démonstration de trains-bloc le long des corridors Europe-Asie sur leurs territoires respectifs. Les renseignements pertinents figureront dans le document TRANS/WP.5/2004/4.

6. RELATION ENTRE LES TRANSPORTS ET LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Conformément à la demande formulée par le Groupe de travail à sa seizième session (TRANS/WP.5/34, par. 26), le secrétariat a rassemblé les renseignements pertinents concernant les expériences ainsi que les résultats des travaux de recherche et des études sur l'évaluation du rôle des transports aux différents stades du développement économique. Les réponses reçues des États membres figurent dans le document TRANS/WP.5/2004/5, soumis au Groupe de travail pour examen.

Le Groupe de travail souhaitera peut-être formuler des observations sur les réponses reçues et se prononcer sur les aspects particuliers de la relation entre les transports et le développement économique qu'il entend examiner plus en avant lors de ses futures sessions.

7. SYSTÈMES DE FINANCEMENT DE L'INFRASTRUCTURE DES TRANSPORTS

À sa seizième session, le Groupe de travail a décidé de poursuivre, à ses futures sessions, l'examen des différentes modalités de financement de l'infrastructure des transports ainsi que des enseignements que l'on peut tirer de leur application (TRANS/WP.5/34, par. 27 à 29). À ce sujet, le Groupe de travail a prié le secrétariat de demander aux États membres de lui communiquer des renseignements sur les projets d'infrastructure de transport financés au moyen de capitaux privés et couronnés de succès, afin de définir les modalités de la participation du secteur privé au financement des projets d'infrastructure de transport.

Les réponses reçues des États membres paraîtront sous la cote TRANS/WP.5/2004/6. Le Groupe de travail est invité à examiner les différentes expériences nationales dans le domaine des projets d'infrastructure de transport financés grâce à des capitaux privés et à mettre en évidence les projets couronnés de succès, afin de définir les critères qui pourraient servir à l'élaboration de pratiques optimales.

8. TRANSPORT DANS LA RÉGION MÉDITERRANÉENNE

a) Centre d'études des transports en Méditerranée et Centre de formation dans le domaine des transports

Le Centre d'études des transports en Méditerranée orientale (TRANSCEM) et le Centre d'études des transports en Méditerranée occidentale (CETMO) ont été priés de rendre compte des activités qu'ils ont menées depuis la seizième session du Groupe de travail (TRANS/WP.5/34, par. 30). Les informations pertinentes sur les activités récentes du CETMO et du TRANSCEM figureront dans le document TRANS/WP.5/2004/7, soumis au Groupe de travail pour examen.

b) Développement des transports dans la région méditerranéenne

À sa seizième session, le Groupe de travail a été informé de l'initiative du CETMO concernant l'organisation d'un séminaire sur les flux de marchandises dans la région méditerranéenne. Le Groupe de travail a chargé le secrétariat d'étudier les possibilités d'obtenir le financement de l'organisation du séminaire susmentionné, notamment auprès des commissions régionales de l'ONU, d'autres organisations internationales et de la Commission européenne. Le Groupe de travail sera informé des résultats de cette recherche.

9. ASSISTANCE AUX PAYS EN TRANSITION

Le Groupe de travail sera informé des activités du conseiller régional et du Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour l'assistance aux pays en transition (TFACT). Les renseignements pertinents figurent dans le document TRANS/WP.5/2004/8.

Le Groupe de travail souhaitera aussi peut-être inviter les gouvernements et les organisations et institutions internationales compétentes à contribuer au Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour l'assistance aux pays en transition (TFACT) et à indiquer le type d'assistance qu'ils pourraient fournir (TRANS/WP.5/34, par. 36).

10. SYSTÈME EUROPÉEN COHÉRENT D'INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT INTERNATIONAL

a) Développement des infrastructures de transport international

Le Groupe de travail ayant exprimé le souhait de recevoir ces renseignements sur une base biennale (TRANS/WP.5/32, par. 45), le secrétariat a établi le document TRANS/WP.5/2004/9 indiquant les modifications apportées aux réseaux de transport AGC, AGR, AGN et AGTC, ainsi que les faits nouveaux intervenus dans le cadre des projets TEM et TER depuis la quinzième session du Groupe de travail. Ledit document est soumis au Groupe de travail pour examen.

b) Concept de qualité du service

Conformément à la demande formulée par le Groupe de travail à sa seizième session (TRANS/WP.5/34, par. 38), le secrétariat a rassemblé des informations sur les indicateurs de la qualité du service «du point de vue des gouvernements» (comme indiqué au paragraphe 2.2 du document TRANS/WP.5/2003/10).

Les renseignements pertinents reçus à ce sujet figurent dans le document TRANS/WP.5/2004/10, qui est soumis au Groupe de travail pour examen et pour définition plus poussée des indicateurs de la qualité du service dans le secteur des transports.

11. PROJET DE PROGRAMME DE TRAVAIL POUR LA PÉRIODE 2005-2009

Le Groupe de travail souhaitera peut-être approuver son projet de programme de travail pour la période 2005-2009, sur la base du document TRANS/WP.5/2004/11.

12. ÉLECTION DU BUREAU DES SESSIONS DU GROUPE DE TRAVAIL EN 2005 ET 2006

Le Groupe de travail est appelé à élire son président et son vice-président pour ses sessions de 2005 et 2006.

13. QUESTIONS DIVERSES

La dix-huitième session du Groupe de travail devrait en principe se tenir les 19 et 20 septembre 2005.

14. ADOPTION DU RAPPORT

En application de la décision prise par le Groupe de travail à sa quinzième session (TRANS/WP.5/32, par. 56), les décisions prises à la présente session seront adoptées en fin de session. Le rapport sur la présente session, assorti des dites décisions, sera établi par le Président et le Vice-Président, avec le concours du secrétariat, et sera présenté au Comité des transports intérieurs.



UNITED NATIONS OFFICE AT GENEVA

Conference Registration Form

Date: _____

Please fax this completed form to the Host Secretariat and **BRING THIS ORIGINAL** with you to Geneva.
An additional form is required for spouses.

Title of the Conference

Working Party on Transport Trends and Economics
17th session, 20-21 September 2004

Delegation/Participant of Country, Organization or Agency

Participant

Mr. Family Name _____ First Name _____
Mrs. _____
Ms. Date of Birth: / / (dd/mm/yyyy)

Participation Category

Head of Delegation	<input type="checkbox"/>	Observer Organization	<input type="checkbox"/>	Participation	_____
Delegation Member	<input type="checkbox"/>	NGO (ECOSOC Accred.)	<input type="checkbox"/>	From	_____
Observer Country	<input type="checkbox"/>	Other (Please Specify Below)	<input type="checkbox"/>	Until	_____

Do you have a badge issued as a mission diplomat or employee, NGO card issued in Geneva or a long-duration conference badge issued at Geneva. If so, PLEASE TICK HERE

Document Language Preference English French Other

Origin of Identity Document	Passport or ID Number	Valid Until
_____	_____	_____
Official telephone N°.	Fax N°.	Official Occupation
_____	_____	_____

Permanent official address

Address in Geneva

Email Address

On Issue of ID Card

Participant Signature

Date

Participant photograph if form is sent in advance of the conference date.

Please PRINT your name on the reverse side of the photograph

PLEASE NOTE ONLY CERTAIN CONFERENCES REQUIRE A PHOTO, IF YOU ARE NOT ASKED TO PROVIDE ONE BY THE CONFERENCE STAFF YOUR CONFERENCE IS NON PHOTO

Security Use Only

Card N° Issued

Initials, UN Official



UNITED NATIONS GENEVE
CONFERENCE PARTICIPANT REGISTRATION
LONG DURATION / EXPERT FORM
Please use block capitals when filling in this form

Name of Delegate			
Participant of Country / Organization / Agency			
Expected date of arrival		Number of conferences you attend each year	
Official Occupation			
Passport Number		Passport Expiration date	
Office Telephone No.		Office fax No.	
Email Address			
Permanent Official Address or Home Address			
Signature of Delegate			

Name of Authorizing Officer		<p align="center">Please attach a recent COLOUR photograph here if form is sent by post in advance of conference date. Please print your name on the reverse side of the photograph.</p>
Signature of Authorizing Officer		
Section stamp and date		

Note: Long duration conference badges may be requested only by the responsible Host Secretariat for participants arriving from governmental institutions and/or governmental organizations by using the Long Duration/Expert Form.

This type of badge is issued to individuals participating in four (4) or more conferences/meetings per year.

The date of validity is set by the Security Identification office.

Long duration badges for representatives of Non-Governmental Organizations in consultative status with ECOSOC may be delivered only after official accreditation with the NGO Liaison Office, UNOG.

All other participants from Non-Governmental Organizations NOT in consultative status with ECOSOC require a conference badge of type OTHER per conference. Please use the Conference Registration Form.

FOR SECURITY USE ONLY ID CARD NUMBER: <input type="text"/>	VALID FROM: <input type="text"/>	VALID UNTIL: <input type="text"/>
--	-------------------------------------	--------------------------------------

Security Identification Section

Open 08.00 – 17.00 non-stop

